

REGLEMENT

Le 10 Km de Saint-Malo

« La Servan Ten »



Lieu Départ /Arrivée :

Vendredi 2 juillet 2021 Place BOUVET, Saint-Servan

Départ : 5 KM > 19h20
 10 KM > 19h30

10 km « les Montagnes Russes » : route, parcours technique en deux boucles de 5 km, panneaux et marquage au sol.

5 km « la Chenille » route, parcours technique, panneaux et marquage au sol.

Catégories autorisées :

Cadets garçons et filles

Juniors garçons et filles

Espoirs/Seniors hommes et femmes

Vétérans 1 hommes et femmes

Vétérans 2 hommes et femmes

Vétérans 3 hommes et femmes

Vétérans 4 hommes et femmes

Vétérans 5 hommes et femmes.

Attention : Les licenciés devront fournir une photocopie de leur licence FFA 2021 .

Les autres concurrents devront fournir un certificat médical de non contre-indication (précisant les éventuels traitements en cours) à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an au jour de l'épreuve.

La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.

Ravitaillements :

- 1) Rue du marégraphe 2,7 km et 7,7 km : ravitaillement liquide et solide.
- 2) Au niveau du bâtiment de l'Association Jeanne d'Arc 4 km et 9 km : ravitaillement liquide
- 3) Arrivée : ravitaillement liquide et solide.

Si Protocole COVID-19 à mettre en place

1. En application des règles nationales de mesures sanitaires dans les zones où la distanciation physique d'un mètre entre chaque individu ne pourra être respectée, le port du masque sera exigé jusqu'au moment du départ. Il pourra ensuite être retiré et devra être gardé sur soi pendant la course puis remis dès l'arrivée de la course.
2. Convocation par horaires différenciés pour des départs par vagues avec un nombre limité par horaire en fonction des capacités d'accueil des lieux : 3 sas pour le 10 km en fonction des temps de référence sur 10 km.
3. Affichage des protocoles sanitaires à des endroits stratégiques
4. 1 seul ravitaillement à l'arrivée. Course en autosuffisance complète (ni liquide, ni solide).

INSCRIPTION

Les inscriptions sont à faire sur NEXTRUN <https://www.nextrun.fr/> et uniquement via cette plateforme.

Tarif : 10 € pour la course de 10 km

7 € pour la course de 5 km

Le coureur fait le choix d'accepter son lot ou d'offrir la valeur de celui-ci à l'association « *Fight For Life 35 tous pour Bastien* ».

Les dossards seront à retirer à partir de 17h00 le vendredi 2 juillet place Bouvet ou le mercredi 30 juin de 14h à 17h00 stade de Marville bureau EASM, avec votre CNI.

Le dossard devra être porté en évidence sur la poitrine. Chaque coureur devra prévoir des épingles pour l'attacher. Un coureur non muni d'un dossard délivré par l'organisateur ne sera pas autorisé à prendre le départ de l'épreuve et ne sera donc pas assuré pour cette dernière.

L'inscription d'un coureur est finale, non cessible, non transmissible. Une bourse d'échange et revente de dossard est disponible sur NEXTRUN.

En cas d'annulation de l'événement indépendante de la volonté de l'organisateur

(Cas de force majeure, impératifs de sécurité, conditions météorologiques, décision des autorités administratives, etc...) aucun remboursement ne pourra être effectué et le participant ne pourra pas réclamer le paiement de dommages-intérêts à l'organisateur. Dans le cas d'une annulation de l'événement pour des

raisons sanitaires, l'inscription sera automatiquement conservée pour la date du report de la course ou pour la prochaine édition de la course.

Si Protocole COVID-19 à mettre en place

1. Pas d'inscription sur place
2. Pas de manipulation de certificats médicaux, CNI ...

ASSURANCE

L'organisateur est couvert par une assurance à Responsabilité Civile et décline toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat et futur ; les participants renoncent à tous recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.

Les licenciés bénéficient de garanties accordées par leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

CLASSEMENT

Un classement général et un classement par catégorie sera établi à l'issue de la course.

Seront récompensés les 3 premiers Hommes et Femmes, seront également récompensés les premiers de chaque catégorie.

Si Protocole COVID-19 à mettre en place

1. Pas d'affichage des résultats sur le site d'arrivée la consultation des résultats se fera en ligne.
 2. Port du masque après la course
-

PUCES

Le chronométrage individuel sera assuré par un système de puces au dos du dossard.

CHRONOMÉTRAGE

Chaque participant devra s'assurer du bon positionnement de son dossard et de sa puce.

En cas de dysfonctionnement des suites d'une mauvaise utilisation des équipements de chronométrage ou de la perte de la puce pendant la course, le participant ne pourra être classé et aucune réclamation ne sera acceptée.

Les temps des coureurs seront affichés sur un écran à chaque arrivée.

Chronométrage réalisé par : CHRONOWEST

SERVICE MÉDICAL

Le service médical sera assuré par l'association NAUTISURF SAINT-MALO, FFSS 35 ainsi que par un médecin et un(e)infirmier(ère).

Si Protocole COVID-19 à mettre en place

1. Un espace spécifique d'accueil médical en cas de suspicion de Covid-19 avec équipement dédié (surblouse, gants, masque FFP2, gel hydroalcoolique, filière DASRI, matériel diagnostic dédié).
2. Masques FFP2 pour les bénévoles
3. Le coureur ayant présenté la Covid- 19 doit consulter un médecin préalablement à son inscription à la course pour savoir si la pratique des efforts intenses et de la course en compétition est possible.

UTILISATION – DROIT À L'IMAGE

Chaque participant autorise l'organisateur et les tiers désignés par l'organisateur à utiliser les images et sons enregistrés le vendredi 2 juillet. Chaque participant autorise à titre gratuit l'organisateur et ses tiers à faire usage des images et sons visés ci-dessus pour les usages suivants : presse, livres, expositions, publications électroniques, projections publiques, publicités. Les images pourront être exploitées par l'organisateur et ses tiers pour une durée de 99 ans.

L'organisateur et ses tiers s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des images et des sons susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du participant et lieront toute exploitation des images et sons à l'évènement « Le 10 km de Saint-Malo : La Servan Ten »

ENVIRONNEMENT

Tout comportement irrespectueux du participant : jet d'emballages de ravitaillement, piétinement de zones protégées, etc..., fera l'objet d'une disqualification immédiate.

TOMBOLA

Chaque coureur ayant franchi la ligne d'arrivée participe à la grande tombola (tirage au sort des n° de dossards). Les lots non réclamés à l'issue du tirage au sort pourront être remis en jeu par l'organisateur durant le déroulement du tirage.

Si Protocole COVID-19 à mettre en place

1. Pas de tombola, ni animation
2. Désinfection régulière des espaces utilisés
3. Signature de : **CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19**

Le 10 km de Saint-Malo « La Servan Ten »

est organisée par **l'Entente Athlétique Saint-Malo**, club affilié FFA.

EASM : 22 avenue de Marville, 35400 Saint-Malo

Présidente : Marion BOUVET – 06 18 08 46 12

Secrétaire Général : Fabrice ROULLIER

Trésorier : Karim MADOUN

Trésorier Adjoint : Yann LEBIGOT

Responsable du parcours : Emmanuel BEDFERT

Responsable des inscriptions : Flavie Le JANNOU

Responsable des bénévoles : Karim MADOUN

Communication : Samuel SAUNEUF



CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - > Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
 - > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 - > Ne pas cracher au sol
 - > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - > Respecter et laisser les lieux publics propres
 - > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...)
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.

Nom, prénom
Date et Signature